



Cher confrère, chère consœur,

C'est en ma qualité de Président de la Commission Relation Adhérents que je me permets de vous écrire pour vous faire découvrir toutes les richesses que peut vous offrir au quotidien la Chambre Syndicale du Déménagement. Mais je suis tout d'abord comme vous, un chef d'entreprise qui fait tout son possible pour vivre sereinement de mon travail, en alliant éthique, respect des règles et déontologie.

Déménagement, self-stockage, archivage et garde-meubles sont toutes des activités clés de la mobilité, des maillons actifs de l'économie française. Cependant, le secteur est durement éprouvé, impacté par les fléaux que constituent le travail illégal, la concurrence déloyale, ou encore les charges fiscales... Vous le savez mieux que quiconque, c'est un secteur à part, qui présente des spécificités propres aux différents métiers qu'il englobe. Mais c'est notamment parce que nous devons nous adapter en permanence aux évolutions des lois, de l'économie et du marché, que notre quotidien est passionnant.

Et c'est en partie là, que la CSD vous épaulé : notre syndicat de défense est, non seulement le porte-parole principal du déménagement, reconnu par les pouvoirs publics et les partenaires sociaux, mais il vous soutient également chaque jour dans la gestion de votre entreprise.

Des conseillers juridiques vous apportent au quotidien les réponses concrètes et précises à vos questions. De plus, grâce à des codes privés, vous avez accès 24h sur 24 à toute la documentation sur le site internet (modèles de lettres, contrats...) : social, économie, formation, fiscalité... Par ailleurs, une newsletter vous est adressée chaque semaine, décryptant pour vous l'actualité du secteur et en cas d'information brûlante, des Flash'info vous parviennent en temps réel !

Avec la CSD, vous êtes accompagnés tout au long de l'année : vous bénéficiez de réunions animées par le président de votre région et vous participez au plus grand rassemblement des acteurs de la Profession, le Congrès national. De plus, la Chambre Syndicale vous propose au siège ou en régions, des formations adaptées à vos besoins.

Le logo « Le Déménageur Spécialisé », fourni après une période probatoire, vous permettra d'afficher facilement votre appartenance à la CSD sur tous vos supports de communication, ce qui apportera à votre entreprise une forte crédibilité et un gage de qualité indéniable, reconnu dans toute la France.

Pour optimiser votre visibilité auprès des clients, la CSD référence votre entreprise sur les annuaires du site grand public demenager-pratique.com (108.000 internautes par an), du site institutionnel de la CSD (144.000 visiteurs par an), du site de FEDEMAC, ainsi que sur l'agenda répertoire, diffusé à près de 1000 exemplaires papier.

Je finirai par un vieil adage bien connu : « l'union fait la force », car pour nous permettre à tous, nous, professionnels, de nous épanouir dans cette belle Profession, je vous invite à rejoindre la grande famille de la CSD. Sachez qu'une trentaine d'élus passionnés, tous chefs d'entreprise, œuvrent bénévolement au sein de groupes de travail pour défendre vos intérêts.

Alors, ne soyez plus seuls et rejoignez vos confrères au sein de la Chambre Syndicale du Déménagement ! En juin 2014, son président, Yannick Collen affirmait : « Le déménagement doit être défendu par les déménageurs et personne d'autre ! ». C'est toujours d'actualité aujourd'hui, la CSD menant de front plusieurs combats de grande envergure : suspension de l'écotaxe, création d'une confédération, report d'une partie du compte pénibilité, mise en place d'un formulaire de réservation de stationnement à Paris, négociations serrées des accords sociaux spécifiques à notre Profession, lutte acharnée contre le travail illégal avec le gouvernement...

Alors pour vous aider dans votre développement, n'hésitez plus et contactez-nous pour plus de renseignements au 01 49 88 61 40. Sur demande, nous vous fournirons des codes d'accès provisoires au site www.csdemenagement.fr, afin que vous puissiez tester toutes ses fonctionnalités.

Bien confraternellement,



Raphaël Menna,
Président de la Commission Relation Adhérents